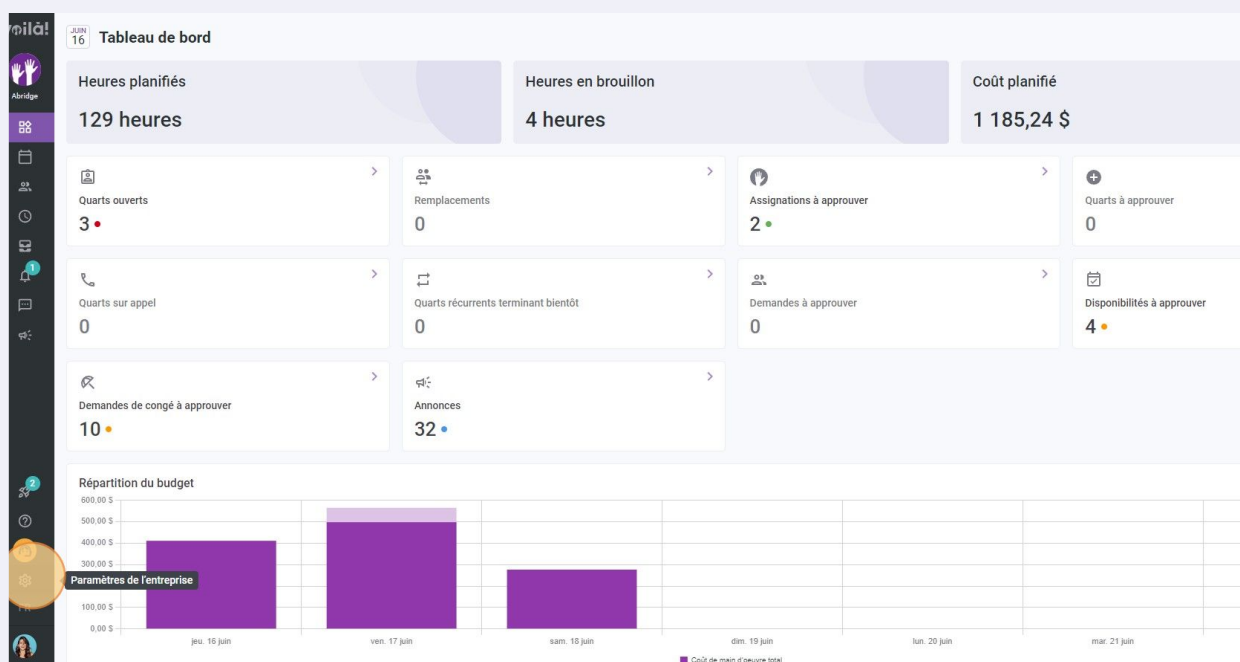


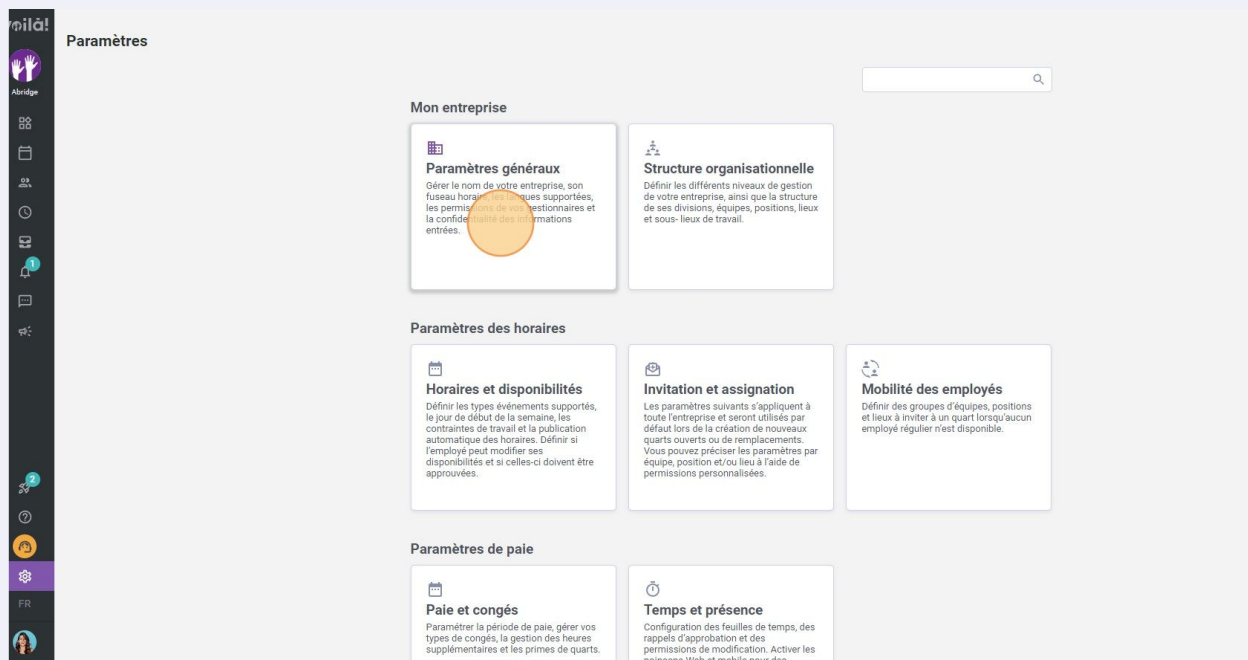
Comment changer l'approbation des assignations requise

1 Aller sur la console web de Voilà! <https://console.voila.app/fr>

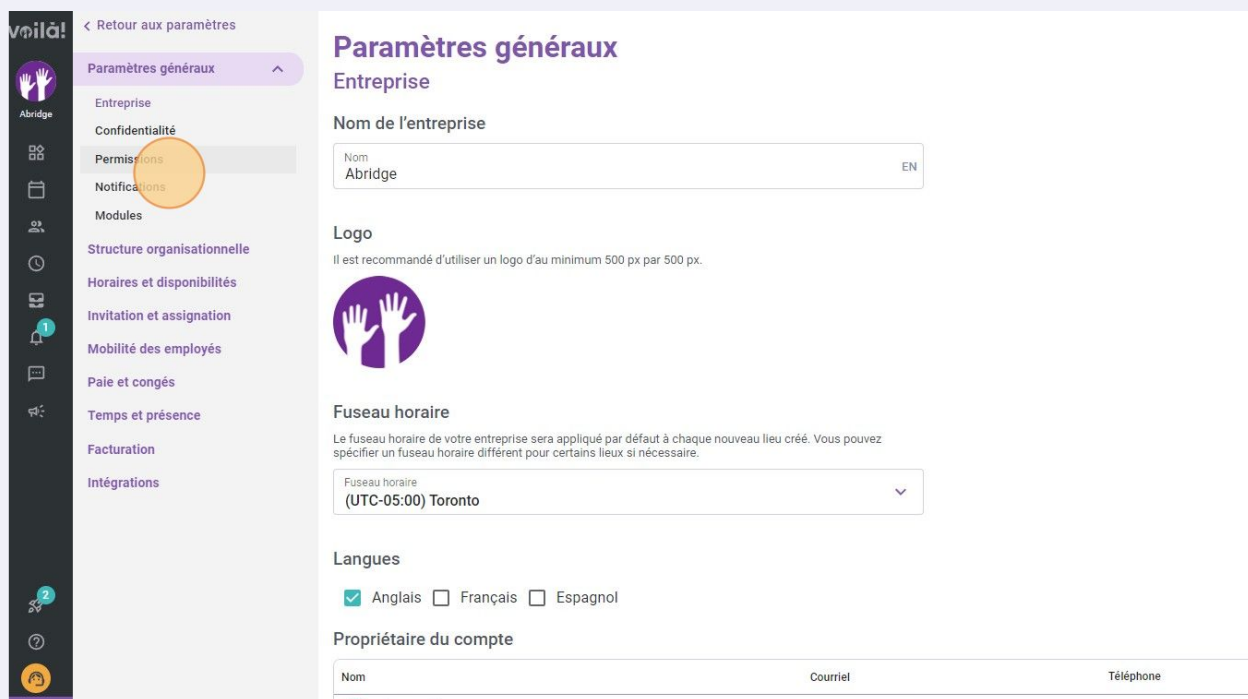
2 Cliquer sur l'icone de Paramètres de l'entreprise.



3 Sélectionner Paramètres généraux.



4 Aller dans la section Permissions.



5

Sélectionner la commande Approbation des assignations requise pour activer ou désactiver cette option.



Voilà! < Retour aux paramètres

Paramètres généraux

- Entreprise
- Confidentialité
- Permissions
- Notifications
- Modules
- Structure organisationnelle
- Horaires et disponibilités
- Invitation et assignation
- Mobilité des employés
- Paie et congés
- Temps et présence
- Facturation
- Intégrations

Paramètres généraux

Permissions

Les permissions suivantes s'appliquent à toute l'entreprise. Vous pouvez préciser les permissions par équipe, position et/ou lieu à l'aide de permissions personnalisées.

Assignations

Approbation des assignations requise
Un gestionnaire doit approuver l'attribution d'un quart de travail ouvert, d'un remplacement ou d'un échange à l'employé intéressé.

Remplacements

Demandes de remplacements
Les employés peuvent demander des remplacements pour leurs quarts. Les gestionnaires peuvent modifier ou supprimer les remplacements.

Approbation des demandes de remplacements requise
Un gestionnaire doit approuver chaque demande de remplacement créé par les employés avant que Voilà! ne cherche un remplaçant.

Échanges de quarts

Demandes d'échanges de quarts
Les employés peuvent demander des échanges. Les gestionnaires peuvent accepter ou refuser les échanges.

Approbation des demandes d'échanges requise
Un gestionnaire doit approuver chaque demande d'échange de quarts créée par un employé.